

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 82-1523/PR/FIN affectant au Ministère de la Défense Nationale une parcelle de terrain sise à Gabode.

n° 82-1523/PR/FIN

Ministère
MINISTÈRE DES FINANCES

Date de publication
7 novembre 1982

Numéro JO
n° 8 du 30/11/1982

Date du numéro
30 novembre 1982

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

- Il est affecté au Ministère de la Défense nationale une parcelle de terrain d'une superficie de 12 ha 03 environ, sise à Gabode. Art. 2
- Cette parcelle de terrain est destinée à l'implantation de 50 logements au profit de l'Armée nationale. Art. 3
- Dans les vingt jours de la date du présent arrêté, le chef du service des Domaines fera remise de la parcelle de terrain susvisée à M. le Ministre de la Défense nationale. Il sera dressé procès-verbal de cette opération, lequel comportera évaluation du terrain affecté et détermination de ses limites. Art. 4
- Le présent arrêté sera enregistré, publié et exécuté partout où besoin sera.